

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14268**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Licence Droit Economie Gestion Mention : Administration Economique et Sociale (AES)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours E : Gestion des organisations

Parcours A/S : Administration Générale et Développement social

Parcours C : Sciences Sanitaires et Sociales

Les connaissances acquises en économie générale, en gestion des entreprises et de l'environnement juridique et social, permettent aux titulaires d'apporter à leurs employeurs (secteur marchand, secteur public et para public) des qualités d'analyse, de synthèse et de méthode au sein d'équipes pluridisciplinaires diversifiées.

De plus les titulaires du **parcours gestion des organisations** assurent en tant que cadres moyens de grandes entreprises, les principales fonctions de gestion (marketing, GRH, comptabilité, finance, juridique et fiscale, administrative, logistique).

Ils peuvent également seconder les chefs d'entreprises (PME-PMI) dans leurs tâches de direction et de gestion quotidienne (polyvalence).

Les titulaires du **parcours Administration Générale et Développement social**, exécutent à des niveaux intermédiaires les politiques publiques : action économique, action sociale, aménagement, administration générale, enseignement, dans les fonctions publiques d'Etat ou territoriale. Ils assurent les principales fonctions de gestion dans toute organisation dédiée à l'action sanitaire et sociale (hors professions de santé)

Le titulaire du **parcours Sciences Sanitaires et Sociales**, peut intégrer les champs respectifs et complémentaires de l'encadrement des équipes qui assurent, au sein des différentes catégories d'établissements spécialisés et services, la qualité et la sécurité des soins, des rééducations et de l'aide sociale sous toutes ses formes.

- Le titulaire du diplôme dans le champ **sanitaire**, saura inclure et développer dans sa pratique, les conceptions de la santé et de la maladie dans leurs contextes psychologique, social et culturel.

- Dans le champ du travail **social**, il saura observer les logiques individuelles et collectives de handicap, marginalisation, déviance et stigmatisation afin de participer aux actions sociales et médico-sociales destinées à agir sur les causes et les effets de ces facteurs d'inadaptation ou d'exclusion.

Ce professionnel, aura la capacité de gérer une équipe ou un service (planifier, organiser, activer et animer), maîtrisant les principaux concepts et méthodes de l'organisation et de la gestion des institutions sanitaires et sociales

Les titulaires de la licence AES sont capables :

- de recueillir toute information qualitative ou quantitative de nature juridique, économique, financière, sociale ou politique,
- de créer et d'entretenir des bases de données dans ces domaines,
- de traiter et de synthétiser cette information en vue de proposer à leurs supérieurs des outils de travail actualisés et performants et de leur soumettre des exposés clairs d'un problème concernant l'organisation à laquelle ils appartiennent.
- d'apporter leurs connaissances en sciences sociales et leur capacité d'analyse afin de travailler en équipe pluridisciplinaire en particulier dans le cadre de la gestion de projet.
- d'utiliser les instruments de base des TICE (suites bureautiques, tableurs, bases de données économiques sociales et juridiques)

De plus les titulaires du **parcours gestion des organisations** sont capables :

- de tenir une comptabilité (tenue, inventaire, documents de synthèse, résultats comptables, liasse fiscale, comptabilité analytique, prix de revient)
 - d'apporter des éclairages juridiques de base dans les domaines commerciaux, social et du crédit,
 - de rédiger tout type de document interne à l'entreprise
- afin de contribuer au bon fonctionnement et au développement de l'organisation

De plus les titulaires du **parcours Administration Générale et Développement social** sont capables d'assurer les actes de gestion courante et d'appliquer des politiques afin de répondre aux exigences de tous les types de collectivités territoriales. Ils sont également capables d'assurer les actes de gestion courante des établissements de soin, de séjour, des EPHAD, et plus généralement de tout établissement du secteur sanitaire et social afin de répondre aux cahiers des charges rigoureux de ces établissements

De plus les titulaires du **parcours Sciences Sanitaires et Sociales** sont capables :

- d'utiliser les concepts systémiques tirés de leurs connaissances épistémologiques et méthodologiques, afin de contribuer à l'analyse et

- l'organisation de situations sanitaires et sociales (promotion et éducation pour la santé, éducation spécialisée, rythmes de travail, etc.)
- d'appliquer les théories de l'accompagnement et de la pédagogie de l'alternance afin d'animer une équipe, conseiller, orienter, accompagner les agents dans leurs démarches de projets (projet personnel, projet professionnel)
 - d'analyser les besoins de formation à l'échelle du service afin de participer à l'élaboration du plan de formation de l'établissement.
 - de comprendre la complexité du fait éducatif et de maîtriser les situations de formation (rapports théoriques et pratiques entre éducation, santé et travail social) afin de concevoir dans leur complexité, d'analyser et de modéliser des situations d'apprentissages aux niveaux individuels et collectifs.
 - de mettre en œuvre ses connaissances et d'utiliser la méthode démographique pour comprendre et évaluer des faits et des situations sanitaires et sociales, c'est-à-dire observer, mesurer, décomposer, repérer des régularités et des tendances, interpréter et éclairer pour décider
 - dans le champ du **sanitaire**, d'inclure les conceptions de la santé et de la maladie dans leurs contextes psychologique, social et culturel afin d'accéder au patient (et pas seulement à la maladie) et réussir à associer au tableau clinique toutes les données de son environnement proche.
 - dans le champ du travail **social**, de mettre en évidence des logiques individuelles et collectives de marginalisation, déviance, des procédures de stigmatisation et leurs effets afin de prendre une distance critique à l'égard des modes d'intervention pratiqués dans le travail social, de les adapter ou d'en imaginer de nouveaux
 - d'analyser les problèmes de santé à l'échelle d'une communauté afin de coopérer à la conception, à la réalisation et à l'évaluation d'actions de promotion et d'éducation pour la santé
 - d'utiliser les principaux concepts et méthodes du droit social en lien indissociable avec les pratiques managériales afin de faire face aux obligations et responsabilité des établissements (charte, règlement de fonctionnement, contrat de séjour, conseil de vie social...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme peut intervenir dans des secteurs d'activité variés tels que :

- toutes industries, activités de service y compris grande distribution, banques et organismes financiers
- organisations publiques, para-publiques et sans but lucratif
- organisation du secteur sanitaire et social

Les secteurs d'activités accessibles pour les diplômés **du parcours Sciences Sanitaires et Sociales** sont les :

- établissements hospitaliers publics et privés
- établissements médico-sociaux,
- établissements sociaux,
- services des collectivités locales, territoriales, action humanitaire,

Le titulaire de la licence AES peut prétendre à des postes de :

- cadres moyens de la gestion de toute organisation marchande ou non marchande
- adjoints de Direction PME-PMI
- adjoint de direction d'établissements sanitaires ou social
- assistant commercial, conseiller de clientèle
- comptables
- agent administratifs,
- agent de développement local
- secrétaire de mairie
- chargé d'études
- Enseignant en économie, gestion et sciences sociales (après Master et concours)

Les diplômés **du parcours Sciences Sanitaires et Sociales** peuvent prétendre à des postes de :

- concours de catégorie A de la fonction publique (Ecole Nationale de la santé)
- cadre des services médicaux des secteurs publics et privé
- chef de service
- chef de projet
- enseignant dans les écoles ou instituts de formation du secteur sanitaire et social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence peut s'effectuer après une formation en six semestres, évalué en 180 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

Semestre 1 : L1

- Introduction au droit (14 ECTS)
- Histoire politique et sociale (6 ECTS)
- Introduction à l'économie et à la gestion/ Méthodes quantitatives (8 ECTS)
- Langue vivante (2 ECTS)

Semestre 2 : L1

- Droit civil (6 ECTS)

- Institutions juridictionnelles administratives et européennes (4 ECTS)
- Histoire du droit (4 ECTS)
- Economie générale et comptabilité (12 ECTS)
- Langue vivante/ informatique (4 ECTS)

Semestre 3 : L2

- Droit civil et droit administratif (13 ECTS)
- Problemes économiques contemporains (6 ECTS)
- GRH/ comptabilité (8 ECTS)
- Finances publiques/ Méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales (1 ECTS)
- Langue vivante/ informatique (2 ECTS)

Semestre 4 : L2

- Droit civil et droit administratif (12 ECTS)
- Introduction au droit des collectivités territoriales (5 ECTS)
- Etablissement et services du secteur sanitaire et social/Banque Fianaces (7 ECTS)
- Comptabilité de gestion/ Sociologie (4 ECTS)
- Langue vivante (2 ECTS)

Semestre 5 : L3 Parcours A/S

- Droit des sociétés/ Droit services publics (11 ECTS)
- Institutions et politiques sociales (6 ECTS)
- Analyse financière/ économie internationale (9 ECTS)
- Module préprofessionnalisation (2 ECTS)
- Langue vivante/ informatique (2 ECTS)

Semestre 6 : L3 Parcours A/S

- Droit du travail/ droit européen (11 ECTS)
- Marketing/ Politiques économiques (8 ECTS)
- Introduction psychosociologie (4 ECTS)
- Contrôle de gestion / Droit de la famille/ Enquête de terrain (7 ECTS)

Semestre 5 : L3 Parcours E

- Droit des sociétés/ Institutions et politiques sociales (10 ECTS)
- Analyse financière/ économie internationale (9 ECTS)
- Comptabilité des sociétés / marketing (9 ECTS)
- Langue vivante/ informatique (2 ECTS)

Semestre 6 : L3 Parcours E

- Droit du travail/ droit européen (8 ECTS)
- Stratégie des entreprises (7 ECTS)
- Politiques économique (3 ECTS)
- Contrôle de gestion / Fiscalité des entreprises/ Enquête de terrain (12 ECTS)

Semestre 5 : L3 Parcours C

- Sciences biologiques et médicales (4 ECTS)
- Sciences de l'Education (7 ECTS)
- Démographie (4 ECTS)
- Anthropologie, sociologie (4 ECTS)
- Communication (4 ECTS)
- Droit social (7 ECTS)

Semestre 6 : L3 Parcours C

- Organisation et gestion des Institution Sanitaire et Sociale (7 ECTS)
- Santé publique (7 ECTS)
- Documentation (4 ECTS)
- tutorat mémoire (écrit) Stage pratique (oral) (12 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit et exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070781 Arrêté du 06.05.2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux de réussite 2010/2011 : 29 % en 1ère année , 52% en 2ème année, 94 % en 3ème année.

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Lieu(x) de certification :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - UFR Droit Economie Gestion Avenue du Doyen Poplawski - BP 1633 - 64016 PAU CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - UFR Droit Economie Gestion Avenue du Doyen Poplawski - BP 1633 - 64016 PAU CEDEX

Historique de la certification :